

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 24 JUIN 2024

Délibération n°CM2024_29

Convocation du 14 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de votants : 25

Thème : PERSONNEL

Objet : modification du tableau des effectifs
au 1^{er} juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-quatre du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni à la salle de la Trèche, sous la présidence de Mme Viviane PERRIN, 1^{ère} adjointe au Maire.

Sont présents : Mme PERRIN, M. FOURRIER, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, M. GRAS, Mme GILLOT, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme DOUHARD, Mme FRÈRE M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, Mme PRIET, M. ANDRÉ.

Sont excusés : M. LAGRANGE qui a donné pouvoir à M. FOURRIER
Mme SEVIN qui a donné pouvoir à Mme PERRIN
Mme RICHARD-PERROT qui a donné pouvoir à Mme DOUHARD
Mme CARNOT
M. DE ABREU
Mme ZARÉBA qui a donné pouvoir à Mme GRANDO
M. MARTIN qui a donné pouvoir à M. ANDRÉ
Mme MAES qui a donné pouvoir à Mme PRIET
Mme MARTIN-ROUSSEAU qui a donné pouvoir à M. GRAS

Secrétaire de séance : Monsieur Didier PAQUAUX

RAPPORT PRESENTÉ PAR : V PERRIN

Le rapporteur informe le conseil de la nécessité de modifier le tableau des effectifs afin de prendre en compte les évolutions suivantes :

Secteur technique

- 1 grade d'ingénieur principal TC est créé et non pourvu
- 1 grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe TNC (30/35^{ème}) est créé et non pourvu
- 1 grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe TC est créé et non pourvu
- 1 grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe TNC (31.5/35^{ème}) est créé et non pourvu
- 1 grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe TNC (28/35^{ème}) est créé et non pourvu
- 1 grade d'adjoint technique TC est créé et non pourvu

Secteur Culturel

- 1 grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe TC est créé et non pourvu

Les départs et futurs recrutements ainsi que les évolutions de carrière sont pris en compte.

Les anciens grades des agents qui bénéficieront d'un avancement de grade seront supprimés après leur nomination.

Tableau des effectifs - Modificatif au 01/07/2024

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS	
		TC	TNC	TC	TNC
SECTEUR ADMINISTRATIF					
D.G.S.	A	1		1	
Attaché Principal	A	1		0	
Rédacteur Ppal 1 ^{ère} classe	B	2		2	
Rédacteur Ppal 2 ^{ème} classe	B	1		1	
Rédacteur	B	2		1	
Adjt administratif Ppal 1 ^{ère} classe	C	5	0	4	0
Adjt administratif Ppal 2 ^{ème} classe	C	1	0	1	0
Adjoint administratif	C	2	2	2	2
SECTEUR TECHNIQUE					
Ingénieur principal	A	1		0	
Ingénieur	A	1		1	
Technicien	B	1		1	
Agent de maîtrise principal	C	1		1	
Adjoint technique Ppal 1 ^{ère} classe	C	6	1	6	0
Adjoint technique Ppal 2 ^{ème} classe	C	9	9	8	7
Adjoint technique	C	4	11	2	8
SECTEUR MEDICO-SOCIAL					
Assistant socio-éducatif cl. Ex.	A	2		1	
Assistant socio-éducatif	A	1		1	
Educatrice jeunes enfants cl exc.	A	1		1	
Educatrice jeunes enfants	A	2		2	
Infirmier en soins généraux	A	1		0	
Aux. puériculture classe supérieure	B	3		3	
ATSEM Ppal 1 ^{ère} classe	C	1	1	1	1
Agent Social Ppal 1 ^{ère} classe	C		1		1
Assistante maternelle	C	5		3	
SECTEUR SPORTIF					
Educateur APS Ppal 1 ^{ère} classe	B	1		1	
Educateur APS Ppal 2 ^{ème} classe	B	1		1	
SECTEUR CULTUREL					
Assistant Enseignement Artistique	B		8	0	6
Adjoint du patrimoine Ppal 1 ^{ère} cl	C	1		0	
Adjoint du patrimoine Ppal 2 ^{ème} cl	C	1		1	
SECTEUR ANIMATION					
Animateur	B	1		0	
Adjoint d'animation Ppal 1 ^{ère} classe	C	2		2	
Adjoint d'animation Ppal 2 ^{ème} classe	C		1		1
Adjoint d'animation	C		2		2
SECTEUR POLICE MUNICIPALE					
Brigadier-chef principal	C	1		1	

AUTRES EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS	
	TC	TNC	TC	TNC
Collaborateur de cabinet Tps complet	1		1	
Contrat Unique d'Insertion-P.E.C 20h		2		0
Contrat d'apprentissage Tps complet	1		1	

Détail des temps non complet :

- Adjoint administratif 2 dont 1 à 27/35^{ème} + 1 à 30/35^{ème}
- Adjoint technique Ppal 1^{ère} classe 1 à 30/35^{ème}
- Adjoint technique Ppal 2^{ème} classe 9 dont 2 à 20/35^{ème} + 1 à 28/35^{ème} + 1 à 29/35^{ème}
+ 3 à 30/35^{ème} + 1 à 31.5/35^{ème} + 1 à 32.5/35^{ème}
- Adjoint technique 11 dont 1 à 17.5/35^{ème} + 2 à 18/35^{ème} + 1 à 19/35^{ème}
+ 1 à 23.5/35^{ème} + 3 à 28/35^{ème} + 1 à 29/35^{ème}
+ 1 à 30/35^{ème} + 1 à 31.5/35^{ème}
- ATSEM Ppal 1^{ère} classe 1 à 32/35^{ème}
- Agent Social Ppal 1^{ère} classe 1 à 30/35^{ème}
- Assistant Ens. Artistique 8 dont 3 à 2/20^{ème} + 1 à 3.75/20^{ème} + 1 à 4/20^{ème}
+ 1 à 5/20^{ème} + 1 à 7.5/20^{ème} + 1 à 14/20^{ème}
- Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe 1 à 30.5/35^{ème}
- Adjoint d'animation 2 dont 1 à 29/35^{ème} + 1 à 32/35^{ème}

Sur proposition du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le tableau des effectifs tel que proposé ci-dessus
- Dit qu'il sera applicable au 1er juillet 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Jean-Claude LAGRANGE.



LE secrétaire de séance,



Didier PAQUAUX.

Transmis à la Sous-Préfecture le 27 juin 2024
Et publié sur le site internet de la commune le 27 juin 2024

